



Madame Marie-Pascale LEROY
Monsieur Jacques DAVOUST
Monsieur Didier QUINT
CFDT Santé Sociaux
25 place Gilles Martinet
76300 Sotteville-les-Rouen

Rouen, le 12 avril 2012

Objet : votre courrier du 14 février 2012
Contact : Stéphane MARTOT

Madame, Messieurs,

Nous avons lu avec attention votre courrier en date du 14 février à l'adresse des partis politiques dans le cadre des élections à venir.

C'est donc avec plaisir que nous souhaitons apporter nos réponses à vos questions légitimes, attachés que nous sommes à l'engagement syndical et à l'expression libre de ces derniers. En effet, nous défendons l'engagement syndical des salariés, autant dans le privé que dans le public, afin que ces derniers puissent exprimer leurs conceptions du « vivre ensemble », quelque soit leur statut, dans le cadre des instances élues de leur entreprise ou de leur institution publique, qui doivent être préservées et même développées.

Vous nous interrogez à propos de la thématique sanitaire, qui est pour nous très importante et nous regrettons que cette thématique ne soit pas, ou si peu, l'objet du débat présidentiel.

Avant de préciser nos réponses, telles qu'elles figurent dans le programme de notre parti et celui de notre candidate Eva Joly, permettez-nous de partager avec vous ce constat :

Europe Ecologie - Les Verts de Haute-Normandie

Siège régional : 34-35 quai du Havre – 76000 Rouen- 02-35-70-12-10 - ecologie.hn@wanadoo.fr

<http://hautenormandie.eelv.fr/>

Nous savions que les conditions de travail étaient difficiles dans l'industrie ou le commerce. Nous le constatons tous les jours dans notre région. C'est la dureté de la compétition économique et la logique folle du productivisme qui sont les causes de ces conditions de travail difficiles, où le salarié est une simple variable d'ajustement de choix économiques qui sont guidés par la financiarisation de l'économie, au détriment des êtres humains et de la planète.

Depuis quelques années, le secteur sanitaire et social est aussi touché par des restrictions financières, qui entraînent une baisse de la qualité des soins pour les usagers de ces structures et une dégradation des conditions de travail pour les salariés de ces structures.

Nous constatons, malheureusement, depuis plusieurs années, une forte dégradation des conditions de travail dans le secteur sanitaire et social. En effet, ces métiers dits de la « réparation », de « l'accompagnement social », ou du « soin », sont de plus en plus menacés par les mêmes logiques qui existent dans des secteurs d'activités reconnus comme très difficiles.

L'hôpital est en difficulté, les services sociaux aussi, les « soignants » au sens large sont confrontés à des difficultés. Lesquelles ?

- Ces secteurs professionnels sont remis en cause, notamment par les gouvernements de ces 10 dernières années, dans leur utilité même au sein de la société, car considérés comme « improductifs et coûteux ». Et quand ils sont potentiellement « rentables », comme certaines activités hospitalières, ils sont confiés au secteur privé lucratif.

Ils sont menacés par les restrictions budgétaires, qui signent là le désengagement de l'Etat, comme ce que vit le secteur social de l'hébergement d'urgence par exemple, ayant comme conséquences la suppression de postes de travailleurs sociaux, mais aussi la fermeture de structures d'accueil, pourtant primordiales pour lutter contre l'exclusion (1).

Nous n'acceptons pas cet état de fait et nous pensons qu'il est temps de revaloriser ces secteurs de « l'aide », du « soin » ou de « l'accompagnement social » qui ont un rôle important à jouer dans le « vivre ensemble » et dans la réconciliation nécessaire entre les humains de notre société.

Certes, ce secteur représente un coût pour la société, qui doit être assumé collectivement et qui ne doit pas être porté par les malades eux-mêmes. C'est la solidarité nationale qui doit être garante des moyens apportés à ces secteurs, qu'ils proviennent de l'Etat ou des collectivités territoriales, qui, pour ces dernières, si elles souhaitent être le bouclier social face à la politique des gouvernements de droite, doivent aussi faire les choix budgétaires qui garantissent le secteur sanitaire et social. Nous déplorons donc la suppression des aides financières du département 76 concernant l'aide à l'adhésion à une mutuelle de santé.

Europe Ecologie - Les Verts de Haute-Normandie

Siège régional : 34-35 quai du Havre – 76000 Rouen- 02-35-70-12-10 - ecologie.hn@wanadoo.fr

<http://hautenormandie.eelv.fr/>

Tout comme l'accueil de la petite enfance, pour lequel nous proposons la création d'un véritable service public local de la petite enfance, nous considérons que le maintien à domicile, quand c'est possible, doit être une priorité. Pour cela, les seuls budgets des CCAS des communes ne peuvent être suffisants. L'état doit aussi aider, par des co-financements pour une politique de maintien à domicile.

C'est aussi utile concernant les sorties d'hospitalisation, qui se font difficilement quand la personne âgée est seule. Nous savons qu'une sortie d'hospitalisation s'effectue mieux quand il existe une coordination d'un service à domicile, effectuée par exemple, par une commune.

Comme vous pourrez le lire dans « **Notre programme d'actions pour les temps qui viennent - Vivre mieux, vers une société écologique** », nous considérons que la crise sanitaire, après celles du climat, de l'énergie et de la biodiversité, est le quatrième volet majeur de la crise écologique.

Il faut donc y répondre et y remédier.

Nous savons que cancer, diabète, maladies cardio-vasculaires, c'est à dire l'explosion du nombre de maladies chroniques est liée aux diverses dégradations de notre environnement et de nos conditions de vie.

Mal-bouffe, utilisation intensive de pesticides et de perturbateurs endocriniens, pollution de l'air dans les grandes villes (2) et (3), pollution électromagnétique, stress et souffrance psychique : les facteurs environnementaux qui pèsent sur notre santé sont de plus en plus lourds. et les principales causes de mortalité et de souffrance modernes sont dues à des maladies corrélées aux modes de vie et à l'environnement

Nous proposons de mettre en place une politique de santé face à ces risques nouveaux, sans relâcher le combat face aux épidémies comme celle du SIDA.

Pour cela, **la logique de prévention** doit primer. C'est un véritable changement de paradigme pour notre pays actuellement, soumis à l'industrie du médicament.

Une réelle politique d'éducation et de promotion de la santé, la santé environnementale et au travail constituant, avec la politique de soins, le trépied majeur d'une politique de santé qui n'est plus centrée exclusivement sur le médical ou l'hôpital.

Concrètement, pour le secteur sanitaire et social, nous proposons :

- 1 % du budget de la santé sera dédié à la politique de **prévention et un Institut national de recherche en santé environnementale** sera créé.

Europe Ecologie - Les Verts de Haute-Normandie

Siège régional : 34-35 quai du Havre – 76000 Rouen- 02-35-70-12-10 - ecologie.hn@wanadoo.fr

<http://hautenormandie.eelv.fr/>

- Promouvoir **une alimentation** plus saine, diversifiée, locale, de saison. Rétablir la part de végétal, nécessaire à un bon équilibre nutritionnel, sélectionner viandes et produits laitiers selon un mode de production de qualité respectant le bien-être animal, promouvoir l'éducation à l'équilibre alimentaire, les produits « bio » pour tous.
- Organiser un véritable service **régional d'éducation et de promotion** de la santé, en s'appuyant sur les Instances Régionales d'Education et de Promotion de la Santé, la Santé Scolaire et la Protection Maternelle et Infantile.
- Le seuil légal d'exposition aux **pollutions électromagnétiques** sera réduit et des plans d'actions locaux mis en place pour lutter contre la pollution de l'air.
- La logique de fixation des prix des médicaments et de mise sur le marché repose moins sur l'intérêt thérapeutique que sur l'intérêt économique des laboratoires. C'est **par la sortie de la confusion entre l'expertise technique et les intérêts industriels** du médicament, par la transparence, que la France diminuera sa surconsommation de médicaments et fera baisser les prix.
- **Franchises médicales** : Pour assurer l'accès aux soins pour tous, nous souhaitons supprimer les franchises médicales.
- **Hôpital** : Nous prônons un moratoire sur la tarification à l'activité et la fin de la convergence public-privé à l'hôpital.
- Le remboursement et la **prise en charge à 100 %** de l'Interruption Volontaire de Grossesse.
- Pour assurer l'accès aux soins de premiers recours sur l'ensemble du territoire, des "**maisons de la santé et de l'autonomie**" seront créées, regroupant médecins et professions de soins, et comportant un service d'éducation pour la santé et la santé environnementale.
- A l'inverse d'une politique de santé mentale qui assimile psychiatrie et répression, la prévention non stigmatisant sera développée, comme les alternatives à l'hospitalisation et la politique de secteur. La loi du 5 juillet 2011, qui instaure des soins sans consentement à domicile, sera abrogée.
- L'état doit soutenir l'hébergement social d'urgence.
- Créer un service public de santé au travail en réformant la loi de juillet 2011. Il s'agira, d'une part, de modifier la gouvernance des services de santé au travail pour évoluer vers une vraie gestion tripartite, Etat-employeurs-syndicats, et d'autre part, de réviser les missions en distinguant ce qui relève de l'équipe médicale du travail et qui doit être au service exclusif de la santé des salariés et ce qui relève de la gestion des risques et du conseil aux entreprises.

Concernant le travail :

- Instaurer une véritable **démocratie d'entreprise**, en redonnant du pouvoir d'agir aux salariés. Cela passe par la restauration de la légitimité syndicale, dans les entreprises quelle que soit leur taille et auprès des travailleurs eux-mêmes. Cela passe aussi par la réactivation

Europe Ecologie - Les Verts de Haute-Normandie

Siège régional : 34-35 quai du Havre – 76000 Rouen- 02-35-70-12-10 - ecologie.hn@wanadoo.fr

<http://hautenormandie.eelv.fr/>

du "droit à l'expression directe et collective sur le contenu, les conditions d'exercice et l'organisation de leur travail", défini à l'article L. 2281 du Code du travail.

Il importe de renforcer le pouvoir des institutions représentatives du personnel, Comité d'Entreprise, Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, et Délégués du Personnel. Les représentants des salariés comme en Allemagne doivent être associés à la décision avec 50 % de représentants au Conseil d'Administration. Les élections enfin aux Caisses de sécurité sociale devront être rétablies en visant la refonte et l'harmonisation du calendrier pour rapprocher les échéances des élections professionnelles afin d'inciter à la participation, accorder un espace médiatique suffisant aux syndicats pour mener campagne lors de ces élections

La thématique qui vous mobilise est, comme vous avez pu le lire, une priorité pour les écologistes.

Nous espérons avoir répondu à vos interrogations et sommes ouverts à une rencontre pour approfondir toutes ces questions.

Vous en souhaitant bonne réception,

Bien cordialement,

**Pour Europe Ecologie Les Verts
de Haute Normandie,**

Stéphane Martot

(1) Communiqué concernant l'hébergement d'urgence

**Non à la suppression de la politique de l'hébergement d'urgence sociale !
16 janvier 2012**

Depuis plusieurs années, l'Etat a décidé de réduire de manière drastique sa politique de l'hébergement d'urgence sociale, en réduisant considérablement les budgets alloués aux structures d'hébergement sur l'ensemble du pays.

Le Département 76, qui par ailleurs subit aussi le désengagement de l'Etat qui se décharge de compétences sans les compenser financièrement, ne fait pas non plus les choix budgétaires qui lui permettraient d'être un véritable rempart social contre la politique de la droite.

Notre agglomération est touchée par ces restrictions budgétaires, qui sont la conséquence des choix politiques de la droite, qui fait aussi des ravages, dans l'Education Nationale ou à l'Hôpital.

Europe Ecologie - Les Verts de Haute-Normandie

Siège régional : 34-35 quai du Havre – 76000 Rouen- 02-35-70-12-10 - ecologie.hn@wanadoo.fr

<http://hautenormandie.eelv.fr/>

Dans l'agglomération de Rouen, toutes les structures vivent ces restrictions. C'est le cas, par exemple, de **L'œuvre Normande des Mères** qui accueille et accompagne des familles, des mères, des femmes en difficulté, vivant des situations d'isolement, ou de violence conjugale, dont le CHRS situé **43 rue Maladrerie à Rouen doit fermer le 31 mars 2012**, mettant en grande difficulté 20 familles hébergées dans cet établissement.

Cette situation est inacceptable et révèle la méconnaissance de la part du gouvernement de la situation des familles concernées et des problématiques qu'elles rencontrent. C'est aussi tout un secteur professionnel qui est méprisé.

Depuis plusieurs mois, le ministre du Logement, monsieur Benoit APPARU, répète à l'envi que la priorité, c'est la construction de logements.

Certes, nous partageons cette priorité, mais nous déplorons que la droite ne la mette pas en œuvre, dans un pays où il manque 900.000 logements !

Monsieur Benoit APPARU oppose la politique du logement social à la politique de l'hébergement social d'urgence.

Or, ces deux secteurs sont complémentaires. Une politique de l'hébergement social d'urgence permet à des populations en grande précarité, de reprendre confiance en eux et de retrouver à nouveau cette nécessaire autonomie, qui leur permettra, par la suite, d'intégrer un logement social.

Pour beaucoup de ces familles, comme l'indique l'équipe du CHRS de la Maladrerie, **ce type d'hébergement est « une étape incontournable à une restauration personnelle favorisant une insertion socio-professionnelle sécurisée ainsi que l'accès au logement. »**

De plus, le ministre APPARU fait preuve d'une méconnaissance réelle de la politique d'attribution des logements sociaux par les bailleurs, qui sont les premiers à demander, pour des familles ayant vécu des situations sociales très difficiles, qu'elles soient accompagnées en amont par des travailleurs sociaux, dans ce genre de structure.

Sans ce parcours d'accompagnement social, nombreux sont les bailleurs sociaux à ne pas attribuer de logement à ces familles.

A court et moyen terme, la politique du ministre va avoir comme conséquence de grossir le nombre des Sans Domicile Fixe ! Déjà sur Rouen, de nombreuses familles dorment tous les soirs dans la rue.

Nous apportons notre soutien à l'équipe du C.H.R.S de la Maladrerie, qui fait un travail indispensable dans le secteur de l'insertion sociale par le logement, complémentaire de la politique du logement social.

L'Etat doit revenir sur sa décision de retirer les budgets nécessaires au fonctionnement de ce C.H.R.S et de l'ensemble des structures du même type. La Ville de Rouen, le Département 76 et la CREA doivent soutenir cette demande auprès de l'état.

Stéphane MARTOT

Secrétaire du Comité Local EELV Rouen

(2) Communiqué des élus EELV de la CREA concernant la pollution de l'eau

Eau de la CREA : un danger sanitaire qui s'installe !

19 janvier 2012

La CREA se revendique « première régie publique d'eau de France » délivrant « une eau contrôlée, économique et écologique ».

Europe Ecologie - Les Verts de Haute-Normandie

Siège régional : 34-35 quai du Havre – 76000 Rouen- 02-35-70-12-10 - ecologie.hn@wanadoo.fr

<http://hautenormandie.eelv.fr/>

Dans la réalité c'est pourtant une pollution aux pesticides, dénoncée depuis trois ans par les écologistes et les associations, qui s'installe et empire à Fontaine sous Préaux, captage qui alimente en eau les communes du nord-est de l'agglomération et une grande partie de la ville de Rouen.

Les élu-es écologistes tirent le signal d'alarme. Une eau contrôlée et écologique ? : une pollution qui devient chronique !

Le captage de Fontaine sous Préaux a encore une fois distribué une eau polluée, chaque année plus **chargée en chlortoluron (herbicide agricole)**, atteignant cet hiver un niveau record auquel s'ajoute maintenant l'**isoproturon** (autre herbicide épandu à l'automne sur les céréales d'hiver).

Pour exemple **les analyses de fin d'année au robinet ont dépassé de 10 fois la norme en vigueur** (1) pour le chlortoluron. Des données de teneur bien différentes des communications institutionnelles rassurantes, et une réalité que les rouennais ont goûté directement à leur robinet en décembre... Cette répétition (trois hivers d'affilée) révèle une pratique de traitement agricole aux produits phytosanitaires dans le bassin d'alimentation du captage sans qu'aucune concertation ni restriction ne soient apparemment appliquées puisque l'histoire se répète (2). Cela révèle aussi une atteinte immédiate du captage en cas de pluie (importante à cette période de l'année en Normandie).

Or si l'eau de la CREA bénéficie de dérogations de l'Agence Régionale de Santé sur ces dépassements de normes, c'est sous condition de procéder à des corrections au plus vite.

Combien de temps encore faudra-t-il pour agir ? Une eau économique ? : quel investissement pour l'information et la sécurité ?

Protéger les captages, agir pour inverser les choses !

Les élu-es écologistes de la CREA demandent qu'une délimitation du bassin, un inventaire complet des pollutions et un diagnostic des exploitations agricoles soient effectués pour permettre **la mise en place d'un plan d'action avant l'hiver 2012**.

Nous ne pouvons pas accepter de nouvelles dégradations d'une ressource déjà très mise à mal !

Les solutions existent et sont nombreuses pour espérer un jour mériter un label « économique et écologique » pour les eaux de la CREA : remise en herbe, conversion des terres à l'agriculture biologique, boisement, achat de terrains par la CREA pour y maîtriser l'activité, protection des bétouilles et marnières, désherbage sans phytosanitaires dans les communes, bords de route et voie ferrée (l'autoroute A28 et la voie ferrée Rouen-Amiens traversent le bassin d'alimentation du captage de Fontaine-sous-Préaux).

La CREA doit mener une véritable politique de gestion de l'eau, de concertation et de sensibilisation de tous les acteurs.

Les pollutions des captages sont à 80% agricoles : c'est en donnant les moyens aux exploitants de changer leurs pratiques, en travaillant sur l'intérêt de concilier agriculture durable et production d'eau potable, en arrêtant des épandages de nitrates et phytosanitaires lorsque la qualité des eaux d'un captage est en jeu, que nous serons responsables. Informer les populations !

Il faut enfin que la CREA assure pleinement sa mission d'information auprès des consommateurs sur la qualité de l'eau, plutôt que de dire toujours que « tout va bien Madame la marquise ».

L'obligation d'informer la population en cas de dépassement de normes³ prévue par l'Europe n'est pas remplie sur notre agglomération, qui se réduit aujourd'hui à une simple précision sur la facture d'eau, plusieurs mois après la pollution...

Pour le groupe des élu-es EELV de la CREA

Europe Ecologie - Les Verts de Haute-Normandie

Siège régional : 34-35 quai du Havre – 76000 Rouen- 02-35-70-12-10 - ecologie.hn@wanadoo.fr

<http://hautenormandie.eelv.fr/>

**Le président,
Cyrille MOREAU**

1 : <http://www.eaufrance.fr> (cliquer sur « eau potable » dans la colonne de droite, puis sélectionner la ville de Fontaine sous Preaux, puis choisir les bulletins par date) ou <http://www.sante.gouv.fr/resultats-du-controlesanitaire-de-la-qualite-de-l-eau-potable.html> (cliquer sur la carte, sélectionner la ville de Fontaine sous Preaux, puis choisir les bulletins par date) Bulletin du 8/12 : Conformité : Conclusions sanitaires : Eau non conforme aux exigences de qualité pour le Chlortoluron et l'Isoproturon. Cette analyse fait partie d'un suivi renforcé mis en place en concertation avec la collectivité ; Conformité physico-chimique : non ; Chlortoluron : 0,978 µg/l (≤ 0,1 µg/l).

2 : Bulletins des années précédentes : 8/12/2011 : chlortoluron à 0,978µg/L et isoproturon à 0,170µg/L ; 15/12/2010 : chlortoluron à 0,030µg/ ; 17/11/10 chlortoluron à 0,766µg/L et isoproturon à 0,095.

3 : Directive 98/83/CE du conseil du 3 novembre 1998 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine : « Tout État membre qui a recours aux dérogations prévues par le présent article veille à ce que la population affectée par une telle dérogation soit informée rapidement et de manière appropriée de la dérogation et des conditions dont elle est assortie. »

(3) Communiqué du groupe des élus EELV de la Ville de Rouen

Nouveau pic de pollution : un enjeu de santé publique 17 mars 2012

Notre Ville et notre Agglomération connaissent **aujourd'hui un fort pic de pollution aux particules fines** rarement atteint et ce, après des semaines de dépassements de seuil à répétition. Ce matin, en centre-ville de Rouen, était relevé un taux de concentration en poussières inférieures à 10 microns de 135 microgr/m³^[1], ce qui est très élevé. Aujourd'hui ce sont l'ensemble des enfants de notre Agglomération qui n'ont pu ni sortir aux récréations ni pratiquer une activité physique, même en intérieur.

Air Normand a lancé une alerte et préconise sur son site certaines précautions à prendre, mais les institutions publiques, notamment la préfecture, n'ont pris aucune mesure particulière.

L'origine de cette pollution particulière est connue et malheureusement, **malgré les interpellations régulières des écologistes, les autorités publiques locales ne se donnent toujours pas les moyens d'agir**, notamment sur la circulation routière, afin de réduire les émissions de polluants, et ce malgré les effets néfastes sur la santé de nos concitoyens qui se répètent et s'aggravent.

En effet une étude de l'INSERM^[2], qui examine le lien entre cancer et environnement, nous apprend ;

- Les rapports et expertises s'accumulent pour démontrer la toxicité des émissions de particules fines sur la santé des habitants de zones urbaines et périurbaines. Cela représente de très nombreux décès par cancer par an en Europe. Dans notre agglomération cela représente entre 80 et 100 morts par an liés aux pollutions atmosphériques ;
- On meurt de ces émissions aujourd'hui en France. L'expertise de l'Inserm indique qu'à Paris, Grenoble, **Rouen** et Strasbourg, **10 % des cancers du poumon sont attribuables à l'exposition aux Particules fines.**

Le Ministère de l'écologie estime d'ailleurs de son côté à 42 000 morts prématurés par an à cause de la présence de particules dans l'air.

Europe Ecologie - Les Verts de Haute-Normandie

Siège régional : 34-35 quai du Havre – 76000 Rouen- 02-35-70-12-10 - ecologie.hn@wanadoo.fr

<http://hautenormandie.eelv.fr/>

La France fait déjà l'objet d'une procédure contentieuse pour non-respect des valeurs limites des particules dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres, dites PM10, et absence de politique efficace de lutte contre la pollution particulaire. Cette situation de pollution chronique aux particules vaudra à la France sous peu une lourde condamnation par la Cour de Justice européenne. Un nouveau contentieux est en cours concernant les émissions de particules PM 2,5.

Nous le redisons, cela n'est pas une fatalité. Les pouvoirs publics peuvent prendre des mesures lors des pics de pollution et mettre en place des politiques publiques afin de réduire le nombre d'émission de particules fines sur un plus long terme. Ainsi, les élu-es EELV ont toujours défendu ;

- Le jour et la veille des pics prévus par Air Normand, le contournement de l'agglomération pour les poids lourds en transit, des restrictions de circulation pour les véhicules diesel, et l'abaissement des vitesses limites sur les grands axes. Les simples recommandations étant inefficaces pour protéger la santé de nos concitoyens ;
- La réduction de la place de l'automobile dans nos modes de déplacement et la sensibilisation des populations sur le sujet ;
- Le fort développement des transports en commun, des modes de déplacement dits actifs (développement des pistes cyclables notamment), et la mise en place de Parking Relais (P+R) en périphérie de Rouen.
- L'interdiction de la circulation des camions en centre-ville, Rouen étant l'une des dernières villes de France à l'autoriser. **Nous réaffirmons l'urgence de mettre en place définitivement un schéma de circulation des Poids Lourds alternatif interdisant le passage sur les quais (comme le schéma mis en place pendant la foire par la SUD III).**

Le fait que d'autres régions connaissent aujourd'hui aussi un pic similaire de pollution ne dédouane pas les autorités locales de prendre des mesures particulières. Il est urgent d'agir. Par contre, nous sommes surpris de voir que cette thématique n'est pas au cœur de la campagne présidentielle. Il s'agit pourtant d'un sujet directement lié à la santé publique et qui démontre l'impact que les pollutions ont sur nos vies. Ce pic de pollution induit également une réflexion sur les politiques industrielles actuelles, sur la nécessaire transition écologique de l'économie, et également sur notre capacité à changer nos modes de déplacements et finalement nos modes de vie. C'est cela que les citoyens sont en droit d'attendre du « grand débat » qui s'est ouvert avec les prochaines élections nationales, et non l'improvisation ressentie aujourd'hui.

Europe Ecologie - Les Verts de Haute-Normandie

Siège régional : 34-35 quai du Havre – 76000 Rouen- 02-35-70-12-10 - ecologie.hn@wanadoo.fr

<http://hautenormandie.eelv.fr/>